

# [COMPLET] Ateliers de sensibilisation aux gestes qui sauvent

Mercredi 11 décembre 2024

La sensibilisation aux gestes qui sauvent permet de mieux appréhender et apprendre les gestes de premiers secours. Ceci afin de préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours.



Le mercredi 11 décembre 2024 en mairie de Corneilles-en-Parisis, la ville et l'agglomération mettent en place des ateliers pour apprendre les gestes qui sauvent.

Au programme :

- Comment contacter les services secours
- Apprendre à réagir efficacement face à une situation d'urgence comme l'étouffement, le massage cardiaque ou une hémorragie

4 sessions au choix :

- de 9h à 10h30
- de 10h45 à 12h15
- de 13h30 à 15h
- de 15h15 à 16h45

Cette action est réalisée dans le cadre du partenariat avec 2AH L'Assurance pour tous, intermédiaire en assurance avec le Label ESUS (entreprise solidaire d'utilité sociale) et Apivia Courtage, courtier grossiste en assurance.

ValParisis  
AGGLO



Cormeilles  
en-Paris

en partenariat avec



& APIVIA  
COURTAGE



ont le plaisir de vous inviter à des ateliers gratuits de

# Sensibilisation aux gestes qui sauvent

## Mercredi 11 décembre

4 créneaux horaires au choix

**Le matin**

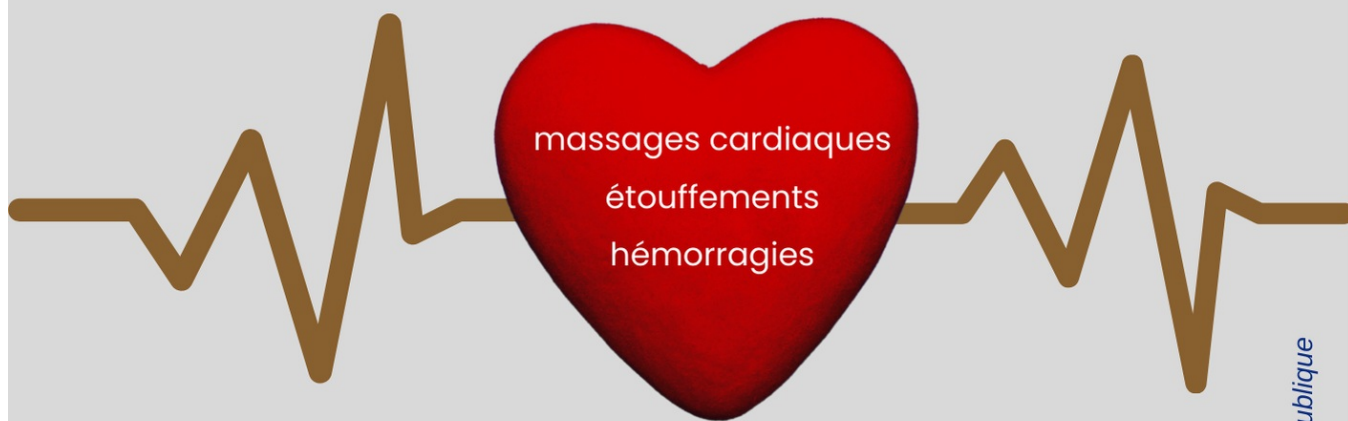
9h00 à 10h30  
10h45 à 12h15

**L'après-midi**

13h30 à 15h00  
15h15 à 16h45

**Salle du conseil - Mairie de Cormeilles-en-Paris**

3 avenue Maurice Berteaux 95240 Cormeilles-en-Paris



*Ateliers ouverts à tous les habitants  
de l'agglomération Val Parisis dès l'âge de 10 ans.*

**Inscription obligatoire au CCAS de Cormeilles-en-Paris**

☎ 01.34.50.47.77 ou ✉ [ccas@ville-cormeilles95.fr](mailto:ccas@ville-cormeilles95.fr)



Ne pas jeter sur la voie publique

Infos pratiques

Gratuit, sur inscription

Ouverts à tous les habitants de l'agglomération Val Parisis

À partir de 10 ans

Les enfants mineurs devront être accompagnés d'un parent ou présenter une autorisation parentale.

Nombre de places limité

Contact

Inscriptions auprès du CCAS de la ville de Corneilles-en-Parisis au 01 34 50 47 77 ou par mail :  
[ccas@ville-corneilles95.fr](mailto:ccas@ville-corneilles95.fr)

Date

Mercredi 11 décembre, Toute la journée

## **Coordonnées**

Mairie - Salle du conseil municipal  
3 avenue Maurice Berteaux  
95240